



RAPPORT D'ACTIVITE 2018

Mme PALAYER MICHEL
Présidente du CDOMK84

Cette année 2018, s'achève avec un constat d'avoir eu un peu moins de dossiers à traiter du sans doute à l'absence d'obtention de diplôme en France en juin 2018.

Notre budget de fonctionnement courant reste stable pour 2018 avec même une légère baisse, hormis les dernières factures concernant la finalisation de notre nouveau local et les frais engagés pour les élections.

Au 31 décembre 2018, la démographie a évolué comme suit : 827 MK inscrits exerçant dans le Vaucluse au 31 12 2018 (803 MK en fin 2017) : 703 MK libéraux (dont 686 lib, 12 mixtes, 11 MK inactifs, 4 retraités actifs, 4 retraités inactifs, 1 cessations temporaires), 87 MK salariés (dont 79 salariés, 4 cadres, 3 retraités actifs, 1 en cessation temporaire), 17 sociétés.

Nous avons finalisé l'inscription des derniers salariés connus et exerçants dans les établissements Vauclusiens. Le Recensement régulier tous les trimestres des salariés de nos établissements s'est mis en place avec encore quelques difficultés sur la régularité.

Le projet immobilier est maintenant complètement terminé avec les derniers ajustements finalisés en fin d'année.

L'activité de notre CDOMK en quelques chiffres :

Tenue du tableau :

- Inscriptions : 21 1ères inscriptions et 1 dossier inscription provisoire salarié, 38 transferts entrants et 2 reprises d'activité.
- Cabinets secondaires : 19 demandes
- Cabinets tertiaires : 0 activité sur dérogation
- Masseurs kinésithérapeutes inactifs : 5
- Radiations : 55 dont 14 retraites – 33 transferts sortants, 1 société (SCP) et 8 pour autres motifs
- Reprises d'activité : dossiers
- Procédures judiciaires de recouvrement des cotisations : 6
- Minorations : 12
- 75 attestations DPC enregistrées. Ce chiffre reste totalement insuffisant au vu de l'obligation triennale de DPC.
- 3 enregistrements de diplômes universitaires

Analyse des contrats :

- 329 Contrats analysés contre 403 en 2017. (Baisse de 18%, sans doute en partie expliqué par l'absence de diplômé en France en Juin.)
- 3 projets de contrat.

Administratif :

415 courriers reçus en 2018 (479 en 2017 soit moins de 64)
350 courriers envoyés dont 239 en RAR (323 RAR en 2017) et 111 en normaux (187 en 2017). En plus 820 caducées ont été transmis à tous les MK inscrits.
5105 Mails reçus (5669 en 2017) pour 3028 (4059 en 2017) mails envoyés sur 2018.



550 réceptions d'appels téléphoniques (865 en 2017) et 840 (787 en 2017) appels téléphoniques effectués en 2018.

On constate une légère baisse sur les courriers, sur les appels entrants, et les mails sans doute dû à l'absence de JD issus des DE Français en 2018

En quelques chiffres, les sujets d'échanges :

- 28 Demandes d'informations / conseils par des non professionnels (patients, famille...).
- 107 Demandes d'informations ou de conseils MK : 47 administratifs, 10 conseils pour litige entre confrères, 37 conseils juridiques, 17 conseils contrats, 6 demandes hors compétence ordinale (renvoyés vers syndicats ou juristes).
- 4 Demandes de patients. (Signalements)
- 6 Dossiers traités en lien avec la publicité ou les affichages MK dont 1 sur les sites internet professionnels, 2 insignes, 3 publicités par des non MK traités dans le cadre de procédure d'exercice illégal, 1 sur la carte de visite MK, 1 sur les plaques professionnelles.
- 24 demandes de MK sur leurs cotisations.

En communication :

- 1 Journal, 11 Mailing via MAILSHIMP (Alerte police – RPA – Burn out et aide – RPPS – Avenant 5 – registre accessibilité – Remplacement – Insécurité et CLIO – Affichages nouvelles règles – Plateforme projet expérimentation – Permanence respiratoire - FEMINACARE))
- 13 Annonces de MK mis sur le site ou transmis à notre liste de remplaçants.

Avis déontologiques

8 demandes dont 2 demandes portant la possibilité de se faire remplacer exceptionnellement en parallèle d'un exercice toutes deux pour des raisons de santé (R 4321-107), 1 sur le partage de cabinet avec un professionnel du bien-être non professionnel de santé (R4321-67, 70, 71, 74, 78 ET 124) et 4 demandes en liens avec la publicité et/ou les spécificités (R 43 21 -122, 123, 124, 125 et 126).

L'Entraide

- 4 signalement d'agression dans le cadre de l'exercice de la masso-kinésithérapie rentrant dans le protocole de sécurité.

- 3 dossiers de MK

- L'aboutissement de notre demande de renseignements auprès d'un médecin psychiatre, sur le service réservé aux professionnels de santé touchés par le burn out qui vient d'être créé dans une Clinique en Occitanie faite en 2017. Une rencontre a eu lieu avec le responsable de cette clinique. 1 intervention auprès de la gendarmerie dans le cadre du PROTOCOLE SECURITE pour former les élus à la gestion des dossiers d'agression, faisant suite à notre demande de 2017.

Médiations, entretiens, conciliations :

- 11 Entretiens confraternels MK (8 en 2017).
- 1 Médiations (9 en 2017) et 2 demandes suspendues avant l'organisation de la médiation.
- 2 plaintes enregistrées et 1 conciliation, l'autre plainte ayant été transmise directement à Paris au CNOMK pour recherche le MK mis en cause.

Suivi d'1 dossier de Redressement judiciaire, avec une convocation au TGI.

Réunions en 2018 :

Les élus ont participé à 19 Réunions :

- 5 bureaux, 4 conseils, 5 réunions/conférences au CNOMK, 3 commissions,
- 2 réunions extérieures : Entraide colloque à la Clinique BELLERIVE - FEMINACARE
- 1 réunion avec le directeur des Cyprès.